

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

APPROBATION DE  
LA CONVENTION  
DE FINANCEMENT  
ET DE  
PARTENARIAT  
AVEC  
L'ASSOCIATION  
OUTDOOR SPORT  
VALLEY POUR  
L'ANNEE 2022

Séance du 8 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit avril à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 01 avril 2022

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Sébastien JAVOGUES – M. Marin GAILLARD –  
M. Benjamin VIBERT – M. Gabriel DOUBLET –  
Mme Aurélie CHARILLON – M. Stéphane VALLI –  
Mme Nadine PERINET – M. Pierre-Jean CRASTES

• Délégués excusés :

M. Philippe MONET – Mme Catherine BRUN –  
– M. Christophe ARMINJON – Mme Chrystelle BEURRIER  
– Mme Carole VINCENT - M. Jean-Claude GEORGET

APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE  
FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION  
OUTDOOR SPORT VALLEY POUR L'ANNEE 2022

Vu le rapport d'activité 2021 de l'action OSV ci-annexé,

Vu le projet de feuille de route 2022 ci-annexé,

Vu le projet de convention 2022 ci-annexé,

Considérant que le Pôle métropolitain du Genevois français porte une stratégie de développement économique avec un véritable enjeu de développement autour du domaine d'excellence des sports de pleine nature, au fort potentiel au regard du nombre d'acteurs, des emplois, des sites d'exploitation, et des besoins identifiés dans le Genevois français (fabrication, réparation, services aux industries du sport, développement numérique et enjeux de transition écologique liés aux activités sportives).

Considérant que le Pôle métropolitain a initié depuis 2015 un partenariat avec le cluster Outdoor Sport Valley (OSV) afin d'animer le réseau d'entreprises et de partenaires sur le domaine économique « sports ». Soutenu également par la région Auvergne Rhône-Alpes, ce cluster régional a pour vocation de fédérer, représenter et contribuer au développement économique et à la transition écologique des entreprises des filières dédiés aux sports. Ce cluster compte 548

membres représentant près de 600 marques de sport, plus de 8 000 emplois, et près de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

A partir des champs d'intervention du cluster OSV, un programme d'actions spécifique et adapté au territoire du Genevois français a été élaboré avec les différents acteurs économiques du territoire, notamment les agences et services économiques de proximité : il fait l'objet d'une présentation en annexe du projet de convention. **2 axes d'intervention** sont privilégiés pour le nouveau plan d'actions :

**1. Favoriser le développement économique durable des filières « sport » sur le Genevois français (prestataires, terrains de jeux, ambassadeurs, influenceurs...).**

Il s'agit ici de **fédérer les différents acteurs économiques** issus des filières sports, du fabricant, artisan, prestataire de service, commerçant de détails, grossiste, centre de formation, club et association sportifs, centre spécialisé, prestataire de service. L'ensemble de ces activités représente environ 500 établissements employeurs et plus de 2 000 emplois avec une augmentation de 10% depuis 5 ans. Cette fédération d'acteurs permet de **favoriser l'accès à l'offre d'accompagnement du cluster régional afin de booster leur développement économique**, d'**organiser des temps de réseautage facilitant le business entre acteurs économiques** en période de crise économique. Cet axe d'intervention permet également de **créer des nouveaux outils collaboratifs et de promotion** des pratiques, terrains de jeux, produits et services locaux dans une logique décarbonée. Les animations dédiées à cet axe permettront de traiter les sujets du développement de l'activité économique de proximité dans une logique décarbonée et des sujets liés à la transition écologique et circulaire.

**2. Promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat innovant et l'innovation dans les filières « sport » appliqués aux enjeux de transition écologique et de développement d'une activité économique de proximité.**

OSV développe un réseau de partenaires scientifiques, académiques et industriels afin d'encourager l'innovation au sein des différentes filières « Sports ». A travers l'organisation sur le Genevois français du salon dédié à l'innovation digitale et ouverte « Digital cross Outdoor », autrement appelé « DxO », il s'agit de stimuler l'innovation pour répondre à des enjeux de proximité autour de l'innovation durable, de préservation des milieux, et des enjeux de digitalisation. Cet événement réunissant désormais entre 300 et 350 acteurs économiques spécialisés dans le sport ou l'innovation digitale et ouverte, permet également au Genevois français de rayonner à l'échelle franco-suisse et française. Cet événement DxO intègre également un hackathon franco-suisse dédié au numérique et au sport et tourné sur 3 enjeux de développement durable. En 2019, 11 porteurs de projets ont pu se développer dans la région à l'issue de l'événement. En 2020, 13 nouveaux porteurs de projets ont été accueillis dans ce hackathon transfrontalier. Il s'agit ici de faciliter l'émergence d'activités novatrices locales, dédiées à la transition écologique via des outils digitaux, de développer des emplois qualifiés à valeur ajoutée. En 2022, l'objectif est d'accélérer l'activité de 19 porteurs de projet dont a minima 5 issus du Genevois français. Les enjeux pour les années à venir résidant dans l'ancrage territorial de ces start ups, un travail collaboratif a été entamé depuis le second semestre 2021 avec les agences et services économiques du Genevois français pour mettre en place un processus d'accompagnement commun (OSV X opérateurs de proximité) avec la mise en place d'un bouquet de services pour les entrepreneurs.

Sur la base du bilan de l'exercice 2021 et sur les propositions de feuille de route pour l'année 2022,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs et de partenariat, annexé à la présente délibération, avec Outdoor Sports Valley (OSV) relative à l'animation des filières « Sports » à l'échelle du Genevois français sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'un montant total de 18 000 euros ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture  
d'Annecy le 13/04/22  
Publié ou notifié le 13/04/22

Le Président,  
Christian DUPESSEY

